



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 6 juillet 2023.

Secrétaire de séance : Dominique MALEYRIE

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Pierre FAUCHER, Pierre PARVEAU

Absents excusés : Françoise MOMMELE, Sébastien SAGNE (pouvoir à Paul FREYSSINET), Nathalie MATHIEU (pouvoir à André GOLFIER), Brigitte MARSAC (pouvoir à Milena LOUBRIAT)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2023 :

Approuvé à l'unanimité

VENTE TERRAIN AU ROULET

Pierre PARVEAU est à la recherche de terrain pour son exploitation forestière et il souhaite acquérir les parcelles AS 90-91-92-212, situées au Roulet, d'une surface totale de 2ha 00a 46ca appartenant à la commune. Les documents pour établir l'acte de vente ont été envoyés au notaire de Donzenac, Maître GANE, et le prix a été fixé à 9 020€70 ; les frais de vente seront supportés par l'acquéreur. Approuvé à l'unanimité sans Pierre PARVEAU qui est sorti lors de la délibération.

CHEMIN DE COMBORN

Un échange de terrain a été étudié avec M. et Mme GUEDET à Comborn : ils récupèreraient le chemin public qui traverse leur propriété et laisseraient le terrain à l'entrée du village avec le grand sapin protégé. Cela nécessite l'intervention d'un géomètre pour définir les surfaces échangées et l'ouverture d'une enquête publique pour aliéner le chemin. La vente et l'achat pourront se faire soit chez le notaire soit par acte administratif.

PARTICIPATION FRAIS PISCINE

Une participation de 15€ par enfant d'Ornac scolarisé au collège d'Uzerche est demandée. Approuvé à l'unanimité.

SUBVENTION COMITÉ DES FÊTES

Une subvention exceptionnelle est demandée par le Comité des Fêtes pour permettre l'acquisition d'un lave-vaisselle à installer dans la Salle de la Forge. 400€ sont attribués ; approuvé à l'unanimité.

CHOIX DEONTOLOGUE

Sur proposition de l'ADM19 une délibération est prise à l'unanimité pour avoir recours si besoin à 2 avocats à la retraite des barreaux de Brive et Tulle.

REMBOURSEMENT GROUPAMA

Le 14/04 une plainte a été déposée à la gendarmerie de Lubersac par Paul FREYSSINET au nom de la commune suite à la dégradation perpétrée au stade de rugby (poteau scié à la base). L'expert mandaté par l'assurance s'est rendu sur place le 11/05. Délibération approuvée à l'unanimité pour encaisser le chèque de 2 292€88 de GROUPAMA en dédommagement du sinistre.

DECLARATION MODIFICATIVE

Une décision modificative est nécessaire pour transférer des crédits de l'opération voirie de la Courtine à l'opération Atelier communal pour procéder au solde du règlement de ce dernier. Approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX

- ◆ Bâtiment technique : les travaux ont été réceptionnés le 16 juin avec une réserve levée le 6 juillet. Nous allons étudier différentes propositions pour une mise en sécurité du bâtiment. L'assureur sera contacté pour adapter la police d'assurance.
- ◆ Eglise : réunion de chantier avec l'architecte le 22/05 ; la couverture est en cours ; la sacristie et la chapelle nord seront terminées fin juillet ; restera le faîtage à réaliser après les congés du mois d'août. Une remise en état de l'intérieur suite aux infiltrations d'eau est prévue avant les congés en

prévision du concert du 11/08.

L'appel aux dons de la Fondation du Patrimoine s'est terminé le 30/06. Une rencontre a eu lieu le 3/05 avec M. SOULARUE, président de la délégation du Limousin, pendant laquelle le lancement d'une nouvelle souscription pour restaurer l'intérieur de l'église (électricité, éclairage, sol etc.) a été évoqué. A voir en 2024.

- ◆ Place et parvis : réunion de chantier le 11 mai ; travaux arrêtés le 17 mai, ce qui pose beaucoup de problèmes de circulation vu que les semi-remorques ne respectent pas l'interdiction aux 3.5T prise par arrêté et signalée sur la commune de Vignols avant le pont de la Peyrade.
- ◆ L'étanchéité du château d'eau a été refaite et il n'y a plus d'infiltrations.

VOIRIE

La route de Mialet, qui se dégrade de façon importante, sera reprise sur la portion en question par l'entreprise LALIGAND.

Une intervention sera programmée à Vaynas pour dévier les eaux qui ruissèlent lors de pluies importantes et qui inondent la cave d'un administré.

Une visite a eu lieu le 11 avril route du Grand Bois pour établir quel entretien pour en améliorer l'état en présence de M. DAYRE de Corrèze Ingénierie.

DIVERS

- ◆ Lors de l'orage du 21 juin la station de pompage a été endommagée. L'expert mandaté par l'assurance est intervenu aujourd'hui pour donner suite au dossier de dédommagement.
- ◆ Des fuites sur le réseau d'eau potable ont nécessité l'intervention de prestataire pour réparer (au Monteil et dans le Bourg).
- ◆ P. Freyssinet en compagnie des agents techniques s'est rendu à Comborn pour étudier la meilleure solution pour poser des barrières afin de sécuriser une partie de la voirie.
- ◆ Une rencontre aura lieu le 17 juillet avec l'Association des Croqueurs de Pommes pour envisager une collaboration ; P. FREYSSINET les accompagnera sur le terrain autour du stade et du bâtiment technique ainsi que dans le bourg.
- ◆ Différents matériels ont été achetés pour améliorer le travail des agents :
 - 1 broyeur d'accotement (une subvention sera demandée au Conseil Départemental)
 - 1 cuve pour le carburant du tracteur
 - 1 benne
 - 1 débroussailleuse
 - 1 chargeur de batterie avec câbles
- ◆ Dans le cadre du Schéma de l'Eau, SOCAMA a rendu le diagnostic de la première phase concernant les installations : la sectorisation nécessite la mise en place de vannes supplémentaires et le changement de certaines déjà en place. Un devis nous sera adressé ultérieurement.
- ◆ L'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche prendra fin en 2023 ; la dernière permanence de SOLIHA, organisme en charge de cette opération, à Orgnac aura lieu le 20/06. Une nouvelle opération est envisagée pour la suite.
- ◆ La Communauté de Communes du Pays d'Uzerche a tenu son Conseil communautaire à Orgnac le 2/05.
- ◆ Le 5/07 lors de la réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) il a été annoncé l'arrêt du service mandataire ; les personnes qui en étaient bénéficiaires recevront un courrier explicatif avec des solutions de remplacement. Mme le Maire et P. FREYSSINET étaient présents à la réunion.
- ◆ La Commission Sociale s'est réunie le 2/06 pour organiser la distribution des fleurs et gâteaux pour les aînés de la commune à l'occasion des fêtes des mères et des pères.
- ◆ Les 28/06 nous avons reçu les Archives Départementales qui ont vérifié la bonne tenue de nos archives communales.
- ◆ Orange a présenté son programme pour l'abandon du cuivre le 6/07 à Saint Pardoux l'Ortigier ; Mme le Maire était présente. Arrêt de la commercialisation le 01/01/2025 et de l'émission le 01/01/2027. D'autres réunions vont suivre et la population sera informée.
- ◆ Mme le Maire a assisté à plusieurs réunions où elle a représenté la commune : le 14/06 50 ans du SIRTOM, le 17/06 50 ans du lac de Vigeois, le 27/06 A.G. de la FDEE19 à Egletons, le 1/07 A.G. du Pays d'Art et d'Histoire, le 4/07 à Tulle Corrèze Habitat, le 8/07 Comice Agricole à Estivaux avec A. GOLFIER.
- ◆ Le 1^{er} et le 2/07 s'est déroulé la fête locale avec une bonne participation du public.
- ◆ Les congés des agents techniques se dérouleront de la façon suivante :
 - Patrick RUE du 9/08 au 3/09
 - Christian BOUTOT du 11/09 au 24/09

Fin de séance 22h30